

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p.2 : International / p.3 à 6 : Place au débat : Retrait de la réforme des retraites, mère de toutes les réformes / p. 6 : Avez-vous remarqué ? - Les Bras m'en tombent / p. 7 : Actualité sociale : Réponse à la crise énergétique : encore un effort Monsieur le Président ! - Brèves sociales / p.8 : Coup de gueule : La santé de tous mérite mieux qu'une grève corporatiste

EDITO

"La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie". Ambroise Croizat.

Avec la mise en cause annoncée de notre système de retraite que veulent faire passer, à coups de nouveaux 49-3, Macron et Borne, nous sommes à l'opposé de l'esprit du Conseil National de la Résistance qui a présidé aux grandes réformes progressistes de la Libération.

Les législateurs d'alors, dans un consensus national, souhaitaient mettre en place les éléments d'une société plus égalitaire, donnant sa chance à chacun, s'occupant des plus faibles et n'abandonnant pas les vieux travailleurs mais, au contraire, leur permettant de vivre décemment.

Lors de ses vœux, Macron a confirmé que 2023 serait l'année où il présenterait sa réforme au prétexte toujours seriné d'assurer l'équilibre du système et de préserver le système par répartition. Peu lui importe que cela soit mensonge éhonté comme le démontre le COR (cf nos précédents « Place au débat ») ou Éric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française. Celui-ci explique, qu'avec cette « réforme », les *"impacts seront plus élevés en matière de prévoyance sur les contrats des mutuelles"* et que le report du départ de l'âge à la retraite à 65 ans *"pourrait aboutir à une nécessité de coûts en prévoyance aux alentours de 10 milliards d'euros"*

supplémentaires. Les tarifs des mutuelles vont augmenter en moyenne, cette année, de 4,7% ; jusqu'à quand les Français pourront-ils se payer cette assurance complémentaire ? Quand les mutualistes et les assureurs s'inquiètent de leurs comptes, on imagine également les conséquences sur ceux de la Sécurité sociale : c'est elle qui assume la plus grosse part ! Quelle hypocrisie que de prétendre vouloir sauver les régimes de

retraites tout en sachant qu'on augmente les accidents de travail, plus nombreux avec l'âge, les charges des salariés et donc les dépenses que devra assumer la sécu !

L'essence de cette réforme est foncièrement inégalitaire.

Le gouvernement essaie d'opposer non seulement les très riches mais ce qu'il est convenu d'appeler la « classe moyenne » qui est encore très large aux catégories modestes, pauvres voire

déclassées. Disons tout de suite qu'il n'y est pas vraiment parvenu puisque son idée de réforme est rejetée par plus de 70% de la population qui ne tombe pas dans le piège de cette manipulation. Macron et Borne cherchent à dresser la classe moyenne qui paie ses impôts aux « assistés » qui profiteraient de « privilèges ». Raté ! Aujourd'hui, chacun sait qu'il peut, d'un jour à l'autre, perdre son emploi, tomber dans la catégorie des défavorisés et avoir besoin de la solidarité nationale (que dire d'ailleurs de la « réforme » de l'assurance chômage !). Et surtout chacun sait que



tout n'est pas mis sur la table, que les ultra-riches, de plus en plus riches, utilisent des conseillers fiscaux qui leur permettent de se soustraire au financement de la solidarité, chacun connaît l'ampleur des fraudes fiscales, chacun sait que de nombreuses entreprises -et parmi les plus grandes- ne paient pas leurs cotisations ou ont eu droit à de multiples allègements qui ont largement participé au prétendu « déficit » de la Sécu. S'il y a un responsable c'est du côté de ceux qui ont les moyens de frauder ou de s'exonérer de qu'il faut chercher, pas du côté des catégories sociales modestes dont on a d'ailleurs, au fil des ans, réduit leurs droits à ce qui s'apparente à des aumônes.

Bref, ce projet n'est pas technique mais profondément politique : Il oppose ceux qui s'enrichissent tous les jours du revenu de leur argent à ceux qui travaillent pour financer l'enrichissement des premiers. Il est au service d'une classe sociale : les riches mondialisés, les possédants qui n'ont pas d'attache avec ce pays et ceux qui y vivent.

L'ensemble des organisations syndicales sont, aujourd'hui, unies pour le refuser. Cette union doit durer : elle est la clé de la défaite du couple Macron-Borne.

Si les retraites sont l'élément phare de ce début d'année, les libéraux ne s'en tiennent pas à cela. L'infâme Macron ose, par exemple, dans ses vœux pleurer sur les difficultés auxquelles les Français, et également les petites entreprises et les artisans, sont confrontés en matière de coût de l'énergie, sur l'état de nos hôpitaux -et du personnel hospitalier ou sur

l'étendue des déserts médicaux. C'est d'un cynisme effarent alors qu'il est responsable de la fin de notre indépendance énergétique, de la casse d'EDF - contrainte à brader sa production au profit de ses concurrents et forcée à la racheter aux coûts du privé alors qu'elle la produit moins cher, alors qu'il a sciemment étranglé notre hospitalisation publique et diminué le nombre de lits et que ses semblables ont instauré un numerus clausus insensé pour la formation des étudiants en médecine.

C'est aussi La Poste, depuis longtemps transformée en Société anonyme, qui franchit aujourd'hui un nouveau stade dans l'abandon du service public. D'abord la fin du service dit « urgent » avec la suppression du timbre rouge (avant 1971, il était le seul à exister et permettait d'acheminer le courrier le lendemain à son destinataire) et l'augmentation à 3 jours minimum du délai du timbre vert, c'est à une nouvelle dégradation du service qu'on installe. Pire, ce sont les tournées des facteurs qui sont remises en cause ; elles ne seraient plus quotidiennes... un pas vers leur suppression ?

En 2023 donc, il ne manquera pas de raisons de se mobiliser. L'ultra-libéralisme, notre ennemi, celui des salariés, de ceux qui vivent de leur travail, l'ennemi aussi de ce qui a fait notre pays, ne s'arrêtera pas de lui-même. Il sera nécessaire de se lever, ensemble, particulièrement en soutien du mouvement syndical, pour le stopper.

Marinette BACHE

INTERNATIONAL

KURDISTAN : Soupçon chimique sur les opérations d'Erdogan contre les Kurdes en Irak et en Syrie

Tandis que la guérilla kurde du PKK accuse l'armée turque d'utiliser des armes chimiques contre ses combattants et sa population dans les montagnes du Nord de l'Irak et de la Syrie, la Turquie emprisonne tous ceux qui osent demander une enquête indépendante. Seule une enquête internationale sous l'égide de l'ONU ou de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pourra confirmer ou infirmer ces allégations.

BRESIL : fragile démocratie.

Les soutiens à l'ex-président d'extrême-droite, Jair Bolsonaro, qui s'est auto-expatrié en Floride, ont envahi le 8 janvier, 2 jours après l'investiture du

président Lula, le palais présidentiel, le Congrès et la Cour suprême à Brasilia. Avant d'être repoussés par la police, ils ont saccagé les divers bâtiments. Lula, en déplacement dans l'État de Sao Paulo (sud-est), est rentré en urgence et a fermement condamné les agissements de "ces vandales fascistes". Son ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Flavio Dino, a assuré que les lieux de pouvoir avaient été totalement évacués et plus de 200 personnes arrêtées. L'ensemble de la communauté internationale a apporté son soutien aux forces démocratiques. Aux EEUU, alors que le mimétisme avec les manifestants pro-Trump au Congrès américain il y a deux ans est saisissant, la gauche réclame que « Les États-Unis cessent de donner asile à Jair Bolsonaro ».

PLACE AU DEBAT

RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES, MERE DE TOUTES LES REFORMES !

par Jean Claude Chailley

POURQUOI MACRON VEUT IMPOSER CETTE REFORME ?

Alors qu'elle est MASSIVEMENT REJETEE, y compris par la TOTALITE DES SYNDICATS !

- Les réformes des retraites ont généré les plus grandes manifestations de ces dernières décennies. En s'attaquant frontalement à l'immense majorité des salarié-e-s, public comme privé, à l'ensemble des syndicats, aux forces de gauche, Macron veut leur infliger une défaite majeure qui lui permettra d'enchaîner les « refondations ».

La réforme des retraites, c'est un peu la stratégie de Thatcher contre les mineurs.

► Personne ne peut penser qu'il s'agit d'économiser une douzaine de milliards d'ici 2027 !

En 2019 les aides aux entreprises s'élevaient déjà au minimum à 157 Md par an.

Depuis Macron dégage sans cesse des budgets additionnels massifs : baisse de l'impôt sur les sociétés, réduction des impôts de production (15 Md en 2024), augmentation du budget de la défense (engagement vis à vis de l'OTAN, avant la guerre en Ukraine, de passer de 33 Md en 2017 à 50 Md), augmentation du remboursement de la dette (déjà passée de 35 Md en 2021 à 52 Md en 2022), ...sans parler des « boucliers » (100 Md), ...

► Lors de ses vœux Macron a indiqué qu'après les retraites, il allait à peu près tout « refonder ».

REFONDER en langage Macron – MEDEF c'est achever ce qui reste du Conseil National de la Résistance, y compris le droit de grève.

► L'enjeu pour Macron dans les médias : « il joue sa crédibilité », « son image de réformateur », « ne pas se « hollandiser », « être réformateur, c'est interdire les grèves », « comme il ne peut pas se représenter... », « c'est un signal politique important pour les Allemands » (et le FMI, l'Union européenne, les « marchés », qui s'impatientent)

Ils avouent tous que bloquer la réforme des retraites bloquerait les autres réformes et ouvrirait la voie de la reconquête.

L'URGENCE C'EST DE GAGNER L'ABANDON DE LA REFORME DES RETRAITES

Cette réforme est très massivement rejetée, y compris par la quasi-totalité des 18-24 ans

Les Français-e-s ont l'expérience des réformes soi-disant « pour sauver les retraites » qui se terminent...par travailler plus pour des pensions en baisse.

Dans les 15 dernières années les pensions nettes ont encore baissé de près de 15 % par rapport au salaire moyen et ça ne leur suffit pas.

75 % de la population contre le « 49-3 »

Le 49-3 est une atteinte à la démocratie puisque c'est une minorité qui décide.

Se justifier en disant que Rocard a fait pareil est grotesque. Le PS qui était le parti dominant est tombé à 1,7 % à la dernière présidentielle.

DEFICIT : LES PREVISIONS BIDON

Personne n'est capable de prévoir les prochains mois, alors à 5, 10, 20, 30 ans, ...

- Preuve : le gouvernement a cadré toutes ses prévisions 2023 sur la base d'une inflation à 4,3 %. La Banque de France fait déjà une révision à 6%

- Contrairement à ce qui est dit à la télé, Le COR (Conseil d'Orientation des retraites) ne fait pas de prévision. Il fait des scénarios montrant ce qui se passerait selon différentes hypothèses. Il n'en choisit aucune parce que personne ne sait laquelle sera la bonne. Le plus probable, c'est aucune.

En tout cas actuellement les retraites sont pratiquement à l'équilibre et il existe de multiples moyens de dégager des financements pour les augmenter.

« L'HYPOTHESE » INTERDITE : AUGMENTER LES COTISATIONS

► On nous en permanence dit qu'il y a 2 hypothèses pour lutter contre les « déficits » :

- **Travailler plus tard.** Avec Macron on passe à 64 ans minimum (et souvent au-delà avec les 43 ans, les pensions trop basses, ...)
- **Baisser les pensions.**

Dans la pratique des réformes, c'est les 2, la double peine ;

► Il y a une 3^{ème} hypothèse : augmenter les cotisations !

S'il y a besoin de 12 Md il suffit de les prendre sur les exonérations de cotisations « patronales » qui se montent à 90 Md par an – chiffre sous-estimé-. Les dividendes resteront plus que suffisants.

De la trappe à bas salaires aux retraites en baisse

Pour baisser le « cout du travail » les cotisations sociales ont été supprimées jusqu'à 1,6 SMIC. C'est une trappe à bas salaires (pour en gros 50 % des salarié-e-s) qui maintient les salaires en-dessous de la barre de 1,6 SMIC. En outre ça conduit à des productions de faible valeur ajoutée, peu compétitives sur le marché mondial.

- Il faut faire sauter ces exonérations qui impactent le pouvoir d'achat des salarié-e-s, détruisent la Sécurité sociale, sont facteur de désindustrialisation
- Il faut augmenter les salaires, l'égalité femmes-hommes.

« En France il faut travailler plus » ...

Qui va nous faire croire qu'il y a besoin de faire travailler les seniors jusqu'à 64 ans et plus – seniors qui sont souvent virés avant l'âge légal, ou sont en maladie, ...- ?

Il y a des millions de salarié-e-s qui ne demandent qu'une chose : ne pas être licenciés, ce que les ordonnances Macron ont facilité, travailler pour ceux qui sont au chômage, travailler davantage pour ceux qui ont des temps partiels imposés, notamment les femmes (5, 8 millions d'inscrits à Pole emploi et en plus 2 millions au RSA, qui pour l'essentiel n'ont plus d'espoir de retrouver un travail)

Les comparaisons européennes

On nous vend que ça peut être pire dans tel ou tel pays, donc que c'est un modèle à suivre. Effectivement la politique du FMI, de l'Union européenne, c'est l'alignement par le bas ... sauf pour les profits, les dividendes.

« La réforme c'est pour mettre la retraite minimale (minimum contributif) à 85 % du SMIC, 1200 € pour une carrière complète » (ce qui souvent n'est pas le cas)

Basse manip pour afficher du « social » à la télé : dans le même objectif Fillon l'avait fait voter en 2003, toujours pas appliquée.

RETRAITE-E-S BASHING... POUR LES 50 PROCHAINES ANNEES :

Une campagne médiatique se développe : « Le niveau de vie des retraité-e-s est égal ou supérieur aux actifs » ; « les retraité-e-s ne participent pas à l'effort » ...

Ça donne l'impression que les retraités, les « boomers », sont des nantis au détriment des actifs. Le but est d'opposer les générations et de rendre « acceptable » de nouvelles baisses des pensions ... jusqu'en 2070 et plus.

- La réalité :

DREES Montant de pension mensuel moyen des retraités résidant en France

Pension brute	Pension brute	Pension brute	Pension nette
Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
1654 €	1401 €	1955 €	1537 €

2020 : Pension totale : droit direct, droit dérivé (réversion) et majoration pour 3 enfants ou plus

1654 euros brut en 2020, c'est à peine supérieur au SMIC ;

3 retraité-e-s sur 10 ont une pension de droit direct inférieure à 1000 euros brut mensuels

- Dans les 15 dernières années les pensions nettes ont baissé de presque 15 % par rapport au salaire moyen.

Le problème c'est que 8 millions de jeunes, d'actifs, soit sont au chômage, total ou partiel, soit ont des salaires trop faibles. Ça plombe le niveau de vie moyen.

C'est le niveau de vie des actifs est trop faible, pas celui des retraités qui est trop haut !

- COR : vers une baisse sans fin des retraites : « Le niveau de vie relatif des retraités par rapport à l'ensemble de la population diminuerait donc pour s'établir entre 90 % et 95 % en 2040 et entre 75 % et 87 % en

2070, selon les scénarios de projection du COR. Il reviendrait ainsi progressivement à son niveau des années 1980. Cette diminution relative résulte principalement de l'indexation des retraites sur les prix »



► **Avant même la réforme Macron - MEDEF, il est prévu une régression permanente pour les 50 prochaines années :**

Le taux de remplacement passerait de 79,2 % pour la génération 1938 à 74,7 % pour la génération 1950 et 65 % pour la génération 2019

La pension moyenne des retraités par rapport aux actifs passerait de 50,3 % en 2020 à une fourchette 32,6 % - 39,4 % en 2070.

Jean Marc Vittori, éditorialiste aux Echos, titre « **Et si on baissait plutôt les pensions de retraite ?** »
Pour notre part nous demandons de réindexer les retraites sur le salaire moyen !

DEBAT : COMMENT GAGNER ?

Le projet de loi concentre toute la politique libérale de Macron et du MEDEF :

- **Politique de l'emploi et des salaires**

Si on augmentait l'emploi et les salaires – dont le retour à l'échelle mobile des salaires, l'égalité femmes / hommes-, il n'y aurait pas besoin de dissenter sur 64 et plus, il y aurait des excédents.

- **Casse des services publics, volonté de diviser, de s'en prendre aux régimes spéciaux**

Si Macron et autres n'avaient pas l'intention de casser les services publics, les statuts de personnels, de privatiser, ils n'instaureraient pas la « clause du grand père ».

- **Casse de la Sécurité sociale**

Si Macron et autres n'avaient pas l'intention de ramener la Sécurité sociale à un filet de sécurité pour pauvres comme aux Etats Unis, ils cesseraient de réduire les cotisations sociales, créant sans cesse les déficits.

Derrière le projet de loi Macron, il s'agit d'imposer la prétendue « fin de l'abondance ».

C'est pourquoi la 1^{ère} urgence c'est de créer un rapport de force suffisant pour imposer à minima l'ABANDON DE LA REFORME.

QU'ATTENDRE DE QUELLES LUTTES ?

► **A l'Assemblée nationale**

Les groupes de gauche sont **est loin d'avoir la majorité. La gauche parlementaire ne peut obliger Macron à retirer sa réforme et encore moins l'obliger à faire voter une réforme progressiste ;**

En outre ses différentes composantes, comme des associations ou des personnalités opposées à la réforme, n'ont pas le même projet.

Le dialogue social vu par la macronie :

Pour Dupond Moretti (BFM 8/01) la place des syndicats, c'est « **cause toujours** » :

« **Les syndicats existent, ils ont un droit constitutionnel à dire un certain nombre de choses, et c'est très bien comme ça, mais la loi elle se fait au Parlement** »

► **N'en déplaise au Garde des sceaux, la mobilisation unitaire, déterminée, à l'initiative des syndicats de salariés et de jeunes, soutenue par les formations de gauche, peut obliger Macron à reculer, peut obtenir des avancées.**

Les organisations syndicales ne sont **pas d'accord sur un projet de réforme des retraites** : certaines sont pour le retour à 60 ans, d'autres non, ...

Le point d'accord est l'opposition au recul de l'âge légal et de la durée de cotisation.

Communiqué CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, UNEF, Voix lycéenne, FAGE, FiDL, MNL, dès le 5 décembre 2022 : « elles réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, **fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation** ».

ON PEUT GAGNER LE RETRAIT DE LA REFORME MACRON - MEDEF

- ▶ **La mobilisation unitaire a la possibilité d'imposer le RETRAIT de la réforme**
 - **Le retrait de la réforme modifierait le rapport de forces au niveau national**
 - **Il redonnerait confiance à des millions de salarié-e-s et de jeunes, qu'il est possible de gagner contre Macron et le MEDEF**
 - **Il bloquerait la séquence de réformes mortifères prévues.**
 - **Il ouvrirait la voie des reconquêtes : Sécurité sociale, chômage, salaires, services publics, transition écologique, droit du travail, réduction des inégalités,...**
- ▶ **Ne pas sous-estimer Macron qui joue gros en décidant l'épreuve de force. Pour obtenir le retrait, a fortiori des avancées, il faudra bien plus que les mobilisations de ces dernières années !**

TOUTES ET TOUS EN MANIF LE 19 JANVIER !

AVEZ-VOUS REMARQUE ?

Les coûts des salaires pour les entreprises vont augmenter à cause de la baisse des « charges » patronales.

Par Nicolas Pomiès

Et oui c'est mécanique ! Jusqu'à 1,6 % du SMIC les exonérations Fillon font en sorte que les cotisations patronales ne soient pas dues par les employeurs. Parallèlement, de multiples cotisations salariales ont baissé (cotisation maladie, assurance chômage et familiale). Ce qui fait que depuis l'an dernier, le financement de la sécurité sociale est monté à plus 51 % par l'impôt et les taxes. Et cette année, surprise dans le PLFSS 2023, nous avons un transfert de charges de 300 millions d'Euros de la Sécu vers les organismes de complémentaire santé. Ainsi les OCAM dont les mutuelles, vont devoir augmenter leurs cotisations. Dans les entreprises, les parts patronales (défiscalisables) et les parts salariales fiscalisables vont augmenter. Ainsi la baisse des charges (cotisations sociales) a pour conséquence l'augmentation des cotisations aux OCAM.

Il faut s'attendre aussi à un bouleversement dans la prévoyance avec le recul de l'âge de départ en retraite. Plus l'âge de départ en retraite recule, plus les organismes de prévoyance doivent provisionner le risque. J'ai lu des projections, cela va faire très mal car les cotisations prévoyance devront augmenter.

LES BRAS M'EN TOMBENT

La distribution quotidienne du courrier bientôt supprimée ?

Par Geneviève VANEAU

On vient d'apprendre que La Poste avait décidé de lancer à partir du mois de mars une expérimentation dans 68 communes visant à ne plus distribuer le courrier quotidiennement sauf plis urgents et colis. Raison invoquée : la baisse importante du volume du courrier. La vérité c'est qu'il s'agit surtout de faire des économies pour engraisser les actionnaires au détriment des usagers et du personnel. Après la suppression du timbre urgent, encore un pan du service public postal menacé de disparition.

SCANDALEUX ! La branche famille de la Sécu

attribue 477 millions d'euros de nouveaux contrats à des cabinets de conseil !

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a attribué d'énormes marchés en novembre à des consultants extérieurs pour sa maintenance informatique, et ce après le scandale McKinsey. Manifestement cela n'empêche pas des établissements publics de continuer à les recruter tous azimuts. Alors que le rapport du sénat décrit leur influence comme «tentaculaire», la Sécurité sociale, pourtant malmenée par le Cabinet McKinsey, a passé un appel d'offres gigantesque dont les sociétés de consulting spécialisées dans l'informatique ont bénéficié à plein. Tout cela dans la plus extrême discrétion : seuls Radio France et Libération ont révélé l'information.

ACTUALITE SOCIALE

Réponse à la crise énergétique : encore un effort Monsieur le Président !

Par Jean-Pierre ROUX

Il y a quelques jours le gouvernement annonçait par la voix du Ministre de l'Economie la fixation d'un prix maximum de 280 € sur l'année pour les contrats d'électricité payés par les TPE en permettant de fait aux commerçants et entreprises concernés une renégociation quasi automatique de leurs contrats d'électricité. Malgré la satisfaction affichée par le ministre il faut savoir que ce tarif est très largement supérieur au tarif qui prévalait avant le début de la crise énergétique. De plus il s'agit d'un tarif calculé sur l'année alors que le montant payé est bien sûr plus élevé en hiver qu'en été.

On peut craindre que cela aboutisse quand même à ce qu'un certain nombre de commerçants soient contraints de fermer leurs portes ne pouvant faire face au paiement de leurs factures.

Pourtant la solution serait simple : imposer un tarif maximum compatible à la fois aux nécessités de la production et aux besoins des usagers privés comme industriels. Cela a marché pendant plus de 40 ans à la satisfaction de tous.

A noter que cette crise énergétique n'est pas le fruit du hasard. Au-delà des raisons ponctuelles (guerre en Ukraine, immobilisation d'une partie des centrales nucléaires pour réparations ou maintenance) elle est largement due à la fixation même du tarif de l'électricité dans le cadre européen. Celui-ci est indexé sur le prix du gaz qui

s'est envolé avec la guerre en Ukraine. Les pays de l'UE ont engagé une renégociation de cet accord mais celle-ci traîne en longueur du fait notamment des Allemands.

Surtout c'est la mise en concurrence de la fourniture d'électricité voulue par la commission européenne qui est la cause principale. EDF doit vendre à ses concurrents une partie de sa production à un prix inférieur à son coût alors même que le coût de cette production augmente.

De surcroît, les gouvernements depuis trop longtemps n'ont pas su prévoir le vieillissement des centrales nucléaires. Au lieu de construire de nouvelles centrales, ils en sont même venus à supprimer l'une d'entre elles (Fessenheim) et étaient prêts à en supprimer d'autres y compris les gouvernements de Macron avant 2022. Tout cela sous prétexte de favoriser les énergies renouvelables alors que celles-ci sont loin d'être la panacée. Les éoliennes ne fonctionnent que s'il y a suffisamment de vent et il faut les compléter par une autre source d'énergie polluante comme les centrales hydrauliques ou à charbon.

Dans ce domaine comme dans d'autres le libéralisme démontre qu'il est incapable de faire face aux besoins de la société, tout cela pour enrichir une petite minorité aux dépens du plus grand nombre.

BREVES SOCIALES

Par Andrée Berthommier

À la Poste, du travail au noir à grande échelle : Jeudi 12 janvier La Poste va connaître le délibéré du procès tenu devant le tribunal judiciaire de Paris pour des soupçons de travail dissimulé chez les coursiers de sa filiale, Stuart. Stuart, rachetée 23 millions d'euros par Geopost, filiale à 100 % de La Poste, aurait fait appel aux services de dizaines de chauffeurs livreurs motorisés pendant des années, sans statut ni contrat. Stuart utilise, depuis 2016, des livreurs autoentrepreneurs et des chauffeurs sous-traitants qui pouvaient relever du régime du salariat pour livrer courses et colis. Au-delà, des milliers de coursiers motorisés auraient travaillé au noir durant plusieurs années : ni contrat de travail, ni fiche de paie, ni facture.

« Place du Marché », ex-Toupargel, 1900 salariés sur le carreau : La société de livraison à domicile de produits alimentaires Place du Marché (ex-Toupargel) vient d'être placée en liquidation judiciaire, entraînant la suppression de 1.900 emplois. La décision du tribunal de commerce de Lyon était attendue par les salariés dont certains ont 20 ou 30 ans de maison. L'entreprise avait demandé fin octobre son placement en procédure de sauvegarde en octobre, puis avait été placée en redressement judiciaire fin novembre 2022. Léo et Patrick Bahadourian, actionnaires de l'enseigne Grand Frais, qui ont repris Toupargel en 2020, n'ont pas daigné se déplacer à l'audience. Les syndicats réclamaient "100.000 euros par salarié de prime supralégale, vu le patrimoine des Bahadourian", classés 90e fortune de France en 2022 par le magazine Challenges.

COUP DE GUEULE

La santé de tous mérite mieux qu'une grève corporatiste

Par Pierre KERDRAON

Ainsi donc une partie des médecins a décidé de se mettre en grève en choisissant la période des fêtes et du début de la nouvelle année pourtant marquée par une triple épidémie de Covid, de grippe et de bronchiolite, obligeant les services d'urgence déjà saturés à répondre à une demande de patients encore plus grande.

Les motifs de cette grève ? Les médecins grévistes ne gagneraient pas assez bien leur vie et réclament une augmentation de 100 % (de 25 à 50 €) du tarif de consultation ; ils protestent contre l'introduction d'une quatrième année d'internat qui les obligerait à pratiquer dans un « désert médical » ; ils contestent la surcharge administrative à laquelle ils seraient contraints.

On me permettra de rappeler que selon une étude récente le revenu moyen des médecins serait de 91 000 € par an. Même si cela recouvre de fortes disparités selon leur spécialité et l'endroit où ils exercent on ne peut pas dire qu'ils soient à plaindre.

Augmenter le tarif de consultation de 25 à 50 € aurait sans aucun doute pour effet d'éloigner encore un peu plus de patients des soins pourtant nécessaires.

Quant à la liberté d'installation revendiquée comment la justifier alors qu'il y a tant d'endroits et pas seulement en zone rurale où on manque de médecins ? Et ce d'autant plus que beaucoup de médecins refusent de prendre de nouveaux patients.

Ce refus pose d'ailleurs un sérieux problème. A titre d'exemple malgré un nombre important de dentistes dans la région de Lorient (Morbihan) impossible d'obtenir un rendez-vous avant trois mois. Si vous avez mal on vous suggère d'appeler le « 115 » !

Chacun sait que la France, pourtant un des grands pays industrialisés, manque de médecins et doit solliciter l'aide de médecins étrangers.

La faute au « numéris clausus » qui limite le nombre de médecins pouvant être admis en deuxième année de médecine. Instauré en 1971 à la demande des médecins eux-mêmes, ce « numéris clausus » encore accentué à partir de 1980 a eu pour effet de diminuer drastiquement le nombre de médecins formés, cela au moment où le vieillissement de la population aurait exigé le contraire. Certes le gouvernement est en partie revenu là-dessus en 2020 mais c'est encore très loin d'être suffisant. Comme pour les autres professions de santé le temps de formation fait que l'offre de soins sera encore très insuffisante par rapport aux besoins dans les années qui viennent.

Cela ne fait qu'ajouter à la dégradation continue de l'hôpital public -cette grève a d'ailleurs suscité la colère des médecins hospitaliers ! Alors qu'il n'y a pas si longtemps la santé en France était donnée en exemple comment a-t-on pu en arriver à ce que des dizaines de malades meurent aux urgences faute de soins ?

Plus que jamais il est temps que soit rebâtie dans notre pays une véritable politique de santé qui prenne enfin en compte les besoins de la population.

Le bulletin Résistance Sociale est une
publication de Résistance Sociale,
association loi 1901 :

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel :

webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice

de la publication :

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)